

# DÉMOGRAPHIE ET CULTURES

*Colloque international de Québec  
(Canada, 25-29 août 2008)*



**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>**

# La pratique religieuse a-t-elle une influence sur les comportements familiaux en France ?

---

Arnaud RÉGNIER-LOILIER, France PRIOUX

AIDELF

## Introduction

La pratique religieuse s'est affaiblie en France au fil des générations. De moins de moins de personnes se déclarent pratiquantes en dehors des cérémonies exceptionnelles (mariages, baptêmes, enterrements) et, au-delà de cette évolution, on note également pour les pratiquants une moindre fréquence de participation aux offices religieux.

Cette évolution de la pratique religieuse va de pair avec des transformations importantes des comportements familiaux, avec notamment une raréfaction des mariages, une multiplication des divorces, et une proportion croissante de familles constituées en dehors du mariage. Par ailleurs, la descendance finale des couples a diminué, ce qui s'explique en grande partie par l'accès aux moyens contraceptifs modernes et par l'augmentation du taux d'activité féminine. Mais les comportements de fécondité sont probablement aussi influencés par la religion et par la pratique religieuse. En effet, La religion catholique, qui est encore très largement majoritaire en France, continue à s'opposer à la pratique d'une contraception moderne et à encourager la fécondité dans le mariage ; et il en est de même d'autres religions plus minoritaires en France, et notamment l'Islam et le judaïsme, où avoir une nombreuse famille est parfois considéré comme un don de Dieu. Le degré de religiosité des individus devrait donc encore influencer leur comportement fécond.

Cependant, aucune étude récente sur le lien entre comportements familiaux et religion n'a pu être menée en France, faute de source de données adéquate. Les seules questions posées dans les précédentes enquêtes démographiques effectuées par l'Insee et l'Ined portent sur le sentiment d'appartenir à une religion (sans précision sur la nature de celle-ci) et le degré de pratique (régulière, occasionnelle, aucune pratique)<sup>1</sup>. Ces questions ont été mises en relation avec les comportements conjugaux (Leridon et Villeneuve-Gokalp, 1994 par exemple) ou la pratique contraceptive (Leridon *et al.*, 1987 ; Leridon et Toulemon, 1990), mais les analyses sont relativement anciennes. Par ailleurs, à notre connaissance, la religion d'appartenance n'a jamais été mise en relation avec le niveau de fécondité en France.

Pour la première fois en 2005, une question précise sur la religion d'appartenance ou d'origine a été posée dans l'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Érfi) : « Quelle est votre religion d'origine / d'appartenance ? » ; une autre permet de mesurer plus précisément l'intensité de la pratique : « À quelle fréquence, le cas échéant, assistez-vous aux services religieux (sans compter les mariages, enterrements, baptêmes, etc.) ? ». L'enquête ayant été réalisée auprès des 18 à 79 ans, il est d'abord possible de dresser un état des lieux de la religion pratiquée et de la fréquence de pratique en 2005 selon l'âge à l'enquête. Ces résultats nous conduiront à construire un indicateur de pratique « régulière » ou « occasionnelle » qui soit pertinent au regard de l'évolution de la pratique des différentes générations. En s'appuyant sur cet indicateur, on étudiera dans un premier temps l'évolution différenciée des comportements conjugaux selon la pratique religieuse. On s'intéressera ensuite

---

\* Institut national d'études démographiques (Ined), Paris. [Arnaud.regnier-loilier@ined.fr](mailto:Arnaud.regnier-loilier@ined.fr) // [prioux@ined.fr](mailto:prioux@ined.fr)

<sup>1</sup> Nous évoquons ici le cas des enquêtes dont les échantillons sont extraits des fichiers du Recensement de la population.

aux comportements de fécondité et plus particulièrement à l'arrivée du premier enfant et à la taille de la famille. On essaiera enfin d'estimer la part de « responsabilité » de l'évolution de la pratique religieuse sur la diminution de la descendance finale.

## 1. Évolution de la France religieuse

### 1.1. La religion : une question dite « sensible »

En France, aucune enquête statistique publique ne donne aujourd'hui l'appartenance religieuse<sup>2</sup>, contrairement à ce qui se pratique dans d'autres pays<sup>3</sup> ou à ce qui se pratiquait dans le nôtre jusqu'au recensement de 1872 (Djider et Marpsat, 1990). Cette question a été supprimée sous la III<sup>ème</sup> République, au nom de son caractère privé et elle est aujourd'hui qualifiée de question « sensible » au sens de la loi de 1978 par les autorités statistiques. Cette réticence à interroger les personnes sur leur religion se comprend mieux à l'aune de l'histoire de France du milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, avec notamment la crainte qu'un fichage des individus selon leur religion soit possible.

Toutefois, pour l'enquête Érfi, l'Ined a déposé une demande spécifique auprès du « Comité du label »<sup>4</sup> afin de pouvoir poser la question « Quelle est votre religion d'appartenance ? ». Cette enquête est, rappelons-le, la déclinaison française du programme international *Generations and Gender Survey* qui a vocation à promouvoir la compréhension des comportements familiaux en Europe par la comparaison. Le maintien de cette question ayant été jugé légitime par les autorités compétentes, il a été possible de la poser, mais à certaines conditions. En premier lieu, et comme c'est le cas pour toutes les enquêtes, aucun lien ne devait être possible entre les réponses et les informations directement ou indirectement nominatives. En second lieu, la personne interrogée devait rester libre de ne pas répondre à la question : l'item « Préfère ne pas répondre » était ainsi proposée en premier lieu. Enfin, une procédure d'« autorisation express » était mise en place pour cette question<sup>5</sup>. Elle consistait à demander en fin d'entretien à chaque personne ayant indiqué sa religion de signer un formulaire, reconnaissant ainsi avoir été informée du caractère « sensible » de la question<sup>6</sup>. Si la personne refusait, les informations relatives à cette question étaient alors effacées.

En raison de ces précautions et de la crainte que cette procédure a pu susciter<sup>7</sup>, 570 personnes sur les 10 079 répondants ont refusé de signer le document. Si l'on y ajoute les 198 personnes qui avaient d'emblée répondu qu'elles préféraient ne pas répondre, on ne dispose pas de l'appartenance religieuse pour 7,6% des personnes interrogées.

Un rapide examen des caractéristiques de ces non répondants indique qu'il s'agit un peu plus de personnes âgées, sans doute plus méfiantes à l'égard de cette procédure, mais aussi

<sup>2</sup> L'appartenance religieuse des personnes peut toutefois se trouver dans des enquêtes d'instituts privés ou de centres de recherche effectuées par la méthode des quotas.

<sup>3</sup> À titre d'exemple, la question figure dans le recensement de pays comme la Suisse, l'Autriche, le Portugal, etc.

<sup>4</sup> Instance du Conseil national de l'information statistique qui examine et valide les questionnaires d'enquête.

<sup>5</sup> Elle concernait également les personnes ayant répondu à la question « Êtes-vous pacsé(e) ? », le Pacs figurant alors à la liste des questions dites « sensibles » ; ce n'est plus le cas aujourd'hui.

<sup>6</sup> Le texte précis était « Nous vous rappelons que les réponses que vous nous avez données sont strictement anonymes et protégées par le secret statistique. Cependant, l'article 8 de la loi du 6 janvier 1978 nous invite à vous demander l'autorisation d'enregistrer les réponses que vous avez données aux questions portant sur la religion (et/ou le Pacs). Acceptez-vous que ces réponses soient enregistrées ? ». Le formulaire d'autorisation express était nominatif et devait être signé et daté.

<sup>7</sup> Certaines personnes ont pu douter du caractère anonyme de l'enquête alors que le formulaire était nominatif ; en outre, le fait de devoir signer un document a pu faire craindre à certaines personnes qu'elles allaient s'engager à quelque chose qu'elles ne comprenaient pas vraiment, ou encore que les réponses n'étaient pas anonymes.

d'étrangers. Ainsi, alors que 10% des répondants à l'enquête sont étrangers, ils représentent 16% de ceux qui n'ont pas souhaité que l'on enregistre leur réponse. Par ailleurs, leur moyenne d'âge est de 51 ans contre 47 ans pour l'ensemble des personnes interviewées. Toutefois, les personnes qui ont refusé l'enregistrement de leur religion « en clair » ne se distinguent pas des autres en termes de pratique religieuse<sup>8</sup> : qu'ils aient ou non accepté l'enregistrement de leur appartenance religieuse, 75% déclarent ne jamais assister aux offices religieux, 14% y assistent moins d'une fois par mois, 4% une à deux fois par mois et 7% plus de deux fois par mois. On peut donc supposer que le biais occasionné par la non réponse sera limité pour proposer un portrait de la France religieuse dans son ensemble. L'étude des comportements conjugaux et féconds menée ensuite n'a par ailleurs pas lieu d'être biaisée dans la mesure où nous comparons entre elles différentes catégories de personnes, selon leur religion et pratique religieuse. Les résultats ne sont *a priori* pas déformés par la non réponse, si l'on accepte l'hypothèse raisonnable selon laquelle, par exemple, les catholiques pratiquants n'ayant pas signé l'autorisation express n'ont pas des comportements familiaux significativement différents de ceux ayant indiqué leur religion.

## 1.2. L'appartenance religieuse des différentes générations

Malgré la part de la non réponse relativement élevée pour l'appartenance religieuse (8%), nous proposons d'abord une photographie de la France religieuse pour les différentes générations (figure 1). Bien que notre pays reste majoritairement catholique (80% expriment avoir un lien avec la religion catholique, 5% avec la religion musulmane et 2% avec le protestantisme, 11% n'ayant déclaré aucun lien avec la religion<sup>9</sup>), on note d'importantes différences selon l'âge. En premier lieu, la part du catholicisme est moindre aux jeunes âges. Parmi les personnes ayant une religion, 88% des 18-24 ans se disent catholiques contre 95% des 65 ans et plus. Ce recul du catholicisme se fait notamment au profit de la religion musulmane, à la fois parce qu'elle semble plus représentée de manière absolue dans l'ensemble des jeunes générations, mais surtout de manière relative parmi les personnes ayant déclaré une religion. La proportion de personnes se déclarant sans aucune religion (ni actuelle, ni d'origine) est en effet d'autant plus grande que le répondant est jeune : 25% des 18-24 ans se disent sans religion d'appartenance ni d'origine contre moins de 4% des 65 ans et plus.

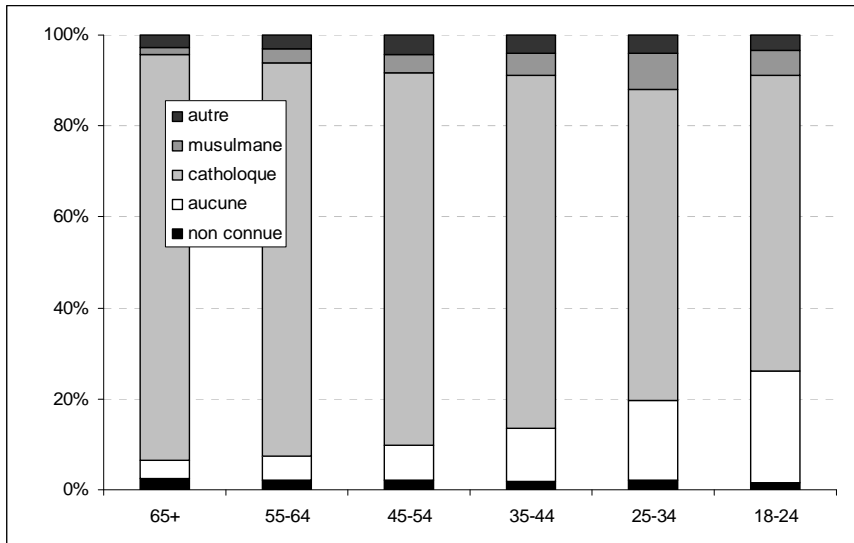
Dans la mesure où la part des personnes sans religion est plus importante chez les plus jeunes, il n'est pas surprenant de constater que la proportion de pratiquants y est également moindre : alors que 62% des 65 ans et plus (ayant déclaré une religion ou non) disent ne jamais assister aux offices religieux, c'est le cas de 83% des 18-24 ans (figure 2). Et, lorsqu'ils y assistent, on note que la fréquence de la pratique est moindre pour les plus jeunes : 42% des pratiquants de 65 ans et plus assistent aux offices au moins 2 fois par mois contre seulement 18% des pratiquants âgés de moins de 24 ans.

---

<sup>8</sup> La question sur la fréquence à laquelle une personne assiste aux offices religieux n'est pas soumise à l'autorisation express, ce qui permet de comparer la pratique selon qu'une personne a ou non accepté de signer l'autorisation express.

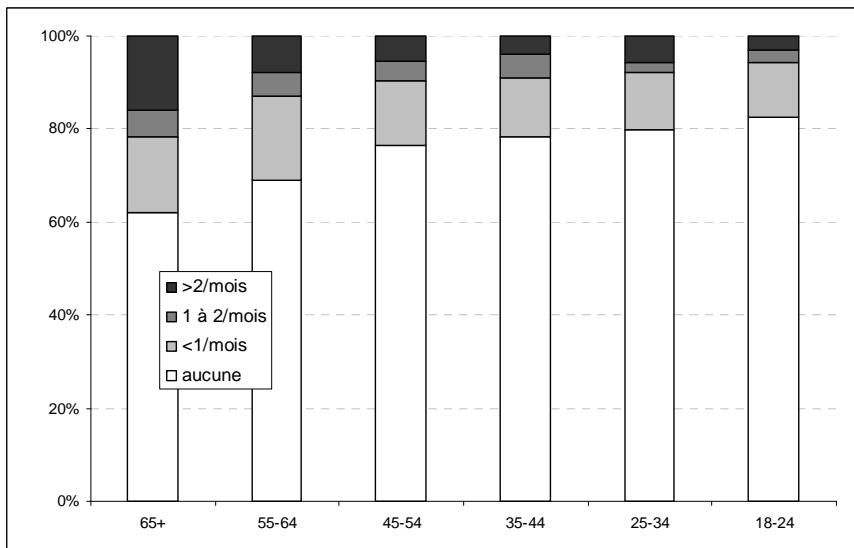
<sup>9</sup> Ces proportions sont calculées parmi l'ensemble des personnes ayant accepté de répondre à la question.

FIG. 1 : RÉPARTITION DES RELIGIONS DÉCLARÉES PARMIS CHAQUE GROUPE D'ÂGE (FRANCE, 2005)



Source : Ined-Insee, Erfi-GGS1, 2005

FIG. 2 : RÉPARTITION DE LA PRATIQUE RELIGIEUSE PARMIS CHAQUE GROUPE D'ÂGE (FRANCE, 2005)



Source : Ined-Insee, Erfi-GGS1, 2005

Cet effet générationnel est en quelques sortes amoindri par l'évolution de la religion d'appartenance au sein des différentes générations de pratiquants. On a vu plus haut que la religion musulmane et « les autres religions » tendaient à être de plus en plus représentées en France. Or c'est pour ces religions que l'on observe la plus forte probabilité d'assister aux offices religieux au moins deux fois par mois, comparativement au catholicisme, « toutes

choses égales par ailleurs » (colonne « ensemble », tableau 1) ; de plus, aucun effet générationnel marqué n'apparaît pour les musulmans (colonne « Musulman », tableau 1), contrairement aux catholiques. Outre l'effet de l'âge et de la religion d'appartenance ou d'origine, la pratique religieuse est également liée à la nationalité et au sexe : la probabilité d'assister aux offices au moins deux fois par mois est plus forte chez les étrangers et pour les femmes, toutes religions confondues. L'influence du sexe est cependant inversée selon la religion : alors que les femmes se rendent plus souvent que les hommes aux offices religieux chez les catholiques, c'est l'inverse chez les musulmans.

Plusieurs effets se conjuguent pour rendre compte de la plus forte participation religieuse des plus âgés. En premier lieu, de précédents travaux basés sur des données longitudinales ont montré que la pratique tendait à se renforcer avec l'âge : 16% des personnes nées entre 1928 et 1947 déclaraient en 1987 avoir une pratique régulière ; neuf ans plus tard, elles étaient 20% dans ce cas (Niel, 1998). Mais cette évolution de la fréquence de la pratique au cours de la vie n'explique qu'une faible part des écarts observés entre groupes de générations. Une autre part doit être imputée au recul de l'emprise de la religion sur la vie des personnes et à la montée de l'individualisme. Les femmes comme les hommes se refusent à ce qu'un principe extérieur pèse sur leurs aspirations individuelles (de Singly, 1996). Si une part importante de personnes déclare une religion d'origine, parce qu'ils ont été éduqués par des parents pratiquants, et que la religion continue parfois à influencer les comportements matrimoniaux (on se marie à l'église « par tradition », « pour faire plaisir aux parents ou grands-parents » (Régnier-Loilier, 2007)), beaucoup ne pratiquent plus, ou de manière plus ponctuelle.

TABLEAU 1 : PARAMÈTRES ESTIMÉS  $\beta$  DE LA MODÉLISATION OPPOSANT LE FAIT D'ASSISTER AUX OFFICES RELIGIEUX AU MOINS 2 FOIS PAR MOIS VS MOINS DE 2 FOIS PAR MOIS (MODÈLE LOGIT)

		ENSEMBLE	CATHOLIQUE	MUSULMAN
	constante	-3,3469 ***	-3,7261 ***	-0,8773 **
Age	18-24	-0,5083 **	-0,6318 **	0,1388 -
	25-34	-0,0337 -	-0,5496 **	0,9484 **
	35-44	-0,4318 ***	-0,5991 ***	0,452 -
	45-54	0 ref	0 ref	0 ref
	55-64	0,406 ***	0,5974 ***	-0,0353 -
	65+	1,3515 ***	1,552 ***	0,9948 -
Sexe	Homme	0 ref	0 ref	0 ref
	Femme	0,4136 ***	0,8185 ***	-1,1993 ***
Nationalité	Français	0 ref	0 ref	-0,2695 -
	Naturalisé	-0,1173 -	0,302 -	-0,96 **
	Etranger	0,7953 ***	1,4627 ***	0 ref
Religion	Catholique	0 ref		
	Musulmane	1,6786 ***		
	Autre religion	1,601 ***		
	Aucune religion	-4,1297 ***		
	Non connue	0,3392 -		
Effectifs	2 fois / mois ou +	658	485	81
	< 2 fois /mois	8811	7096	267

*Lecture* : Exemple pour le modèle « Ensemble » : un coefficient positif, statistiquement significatif, indique que l'on est en présence d'un facteur qui accroît la probabilité d'assister aux offices

religieux au moins 2 fois par mois. À l'inverse, un coefficient négatif indique que l'on est en présence d'un facteur qui accroît la probabilité d'assister aux offices moins de 2 fois par an. Plus les coefficients statistiquement significatifs sont importants et plus l'effet sur le phénomène l'est aussi.

*Légende* : ref. : situation de référence ; \*\*\* facteur significatif au seuil de 1 % ; \*\* : facteur significatif au seuil de 5 % ; \* : facteur significatif au seuil de 10 % ; - : facteur non significatif.

### 1.3. Une pratique « régulière » relative à chaque génération

Les précédents résultats indiquent clairement une évolution de la pratique religieuse au fil des générations. Une pratique « régulière », au regard de la pratique moyenne ou médiane de chaque génération, correspondait autrefois le plus souvent à une pratique hebdomadaire tandis qu'elle correspond aujourd'hui massivement à une pratique mensuelle : 47% des pratiquants<sup>10</sup> âgés de 75 à 79 ans déclarent assister aux offices au moins une fois par semaine contre 17% des 20-24 ans, lesquels sont 69% à pratiquer moins d'une fois par mois. En outre, on a vu que les femmes avaient une plus forte propension à assister régulièrement aux offices religieux, toutes choses égales par ailleurs.

Dans la mesure où l'on souhaite évaluer l'effet de la pratique religieuse sur l'évolution des comportements familiaux des femmes et des hommes au fil des générations, nous avons été amenés à créer un indicateur de pratique relatif à la génération et au sexe de la personne.

Pour ce faire, nous avons calculé la fréquence médiane de la pratique religieuse pour chaque groupe quinquennal d'âge, pour les femmes d'une part et pour les hommes d'autre part. Les pratiquantes et pratiquants de chaque groupe d'âges ont ainsi été répartis en deux catégories : d'une part celles et ceux dont la pratique est supérieure ou égale à la pratique médiane de leur génération et, d'autre part, celles et ceux dont la pratique est inférieure à la médiane. Pour la suite de l'étude, on comparera les comportements familiaux des quatre sous-populations suivantes :

- les « Sans religion » : personnes déclarant n'avoir aucune pratique religieuse et aucune religion d'origine ;
- les « Non pratiquants » : personnes n'ayant déclaré aucune pratique mais ayant indiqué une religion d'origine ;
- les « Pratiquants occasionnels » : personnes ayant une appartenance religieuse et une pratique inférieure à la pratique médiane de leur génération ;
- les « Pratiquants réguliers » : personnes ayant une appartenance religieuse et une pratique supérieure ou égale à la pratique médiane de leur génération.

En revanche, compte tenu des effectifs relativement faibles des religions non catholiques, il n'a pas été possible de considérer séparément les différentes religions.

Pour mieux observer les évolutions au fil des « générations », nous avons procédé par moyennes glissantes sur 15 générations, sauf pour les générations extrêmes où ces moyennes sont calculées sur 13 puis 11 puis 9 générations. Chaque moyenne a été affectée à la génération centrale. L'étude par générations ne permettant pas d'étudier les comportements des personnes nées après 1960<sup>11</sup>, dans certains cas (part des mariages directs, proportion de naissances hors mariage) nous avons effectué le même type de calculs en partant des années d'événements, ce qui offre la possibilité d'étudier les évolutions jusqu'aux années les plus récentes. Dans la mesure du possible, nous avons considéré séparément les comportements des hommes et des femmes lorsque les effectifs le permettaient.

<sup>10</sup> Les personnes n'assistant jamais aux offices religieux ne sont pas prises en compte ici.

<sup>11</sup> Il faut par exemple attendre qu'une femme soit âgée d'au moins 40 ans et un homme de 45 ans pour en évaluer la descendance finale.

## 2. Religion et comportements conjugaux

Depuis les années 1970, les comportements conjugaux se sont profondément transformés, et les parcours conjugaux se sont complexifiés (Leridon et Villeneuve-Gokalp, 1994 ; Toulemon, 1996 ; Prioux, 2005). La cohabitation hors mariage s'est répandue progressivement dans toutes les couches de la société. D'abord considérée comme un préalable au mariage, la cohabitation est progressivement devenue durable, de plus en plus de couples choisissant de ne pas officialiser leur union. Mariées ou pas, les unions sont aussi devenues plus fragiles : divorces et ruptures d'unions se sont multipliés, et de plus en plus tôt. Les remises en couple se sont banalisées, et il devient de moins en moins courant de faire sa vie avec un seul conjoint.

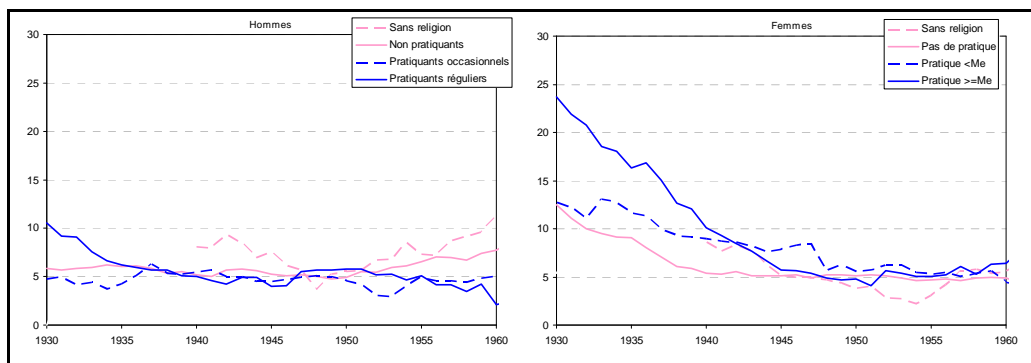
L'église catholique (dont nous avons vu qu'elle était encore majoritaire parmi les pratiquants en France) condamnant en principe les relations sexuelles en dehors du mariage ainsi que le divorce, on devrait observer une certaine résistance vis-à-vis de ces comportements chez les personnes les plus attachées à la religion.

### 2.1 Des parcours conjugaux moins complexes chez les femmes les plus pratiquantes

La pratique religieuse semble avoir peu d'influence sur l'expérience d'une première vie de couple chez les hommes, du moins pour les générations nées entre 1935 et 1960 (figure 3) : 5% seulement n'ont jamais vécu en couple. C'est également le cas pour les femmes depuis la génération 1945 environ : la part de celles qui n'ont jamais vécu avec un conjoint s'établit aussi à 5% environ, quels que soient leur appartenance et leur attachement religieux. Par contre, un fort attachement à la religion semble avoir été un handicap pour trouver un conjoint dans les générations anciennes, en particulier pour les femmes nées dans les années 1930. On voit mal ce qui peut expliquer cette sélection du marché matrimonial, à moins que ce ne soit justement le « célibat » qui ait encouragé la pratique religieuse de ces femmes.

À l'inverse, dans les générations masculines les plus jeunes, c'est l'absence de religion ou de pratique qui semble freiner la vie en couple : même s'il est vrai que ces hommes, âgés de 40-45 ans au moment de l'enquête pour les plus jeunes, sont encore susceptibles d'expérimenter la vie en couple, il se pourrait ainsi que ceux qui n'ont aucune attache religieuse soient un peu moins attirés par la vie en couple (du moins sous le même toit) et/ou se mettent en couple plus tardivement que les autres.

FIG. 3 : PROPORTION D'HOMMES ET DE FEMMES N'AYANT JAMAIS VÉCU EN COUPLE



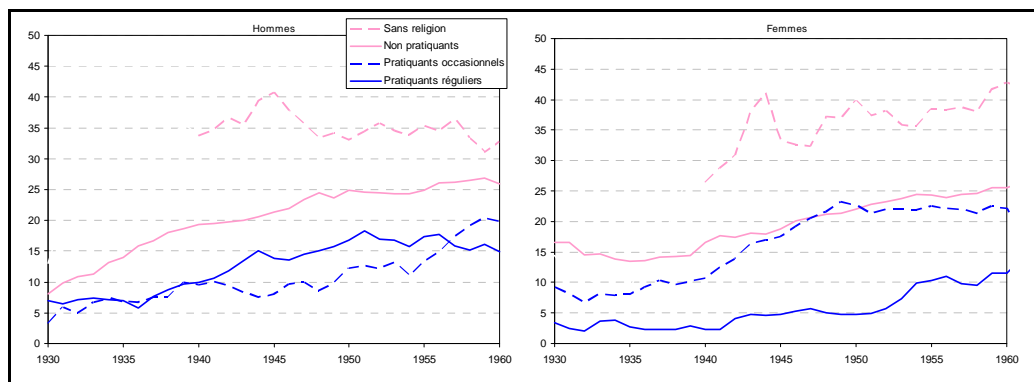
Source : Ined-Insee, Erfi-GGS1, 2005

Champ : Personnes nées entre 1926 et 1965



Si la pratique religieuse a peu d'influence aujourd'hui sur l'expérience de la vie en couple, en revanche, elle influence nettement les parcours conjugaux à partir de la première union. C'est particulièrement vrai pour les femmes : les plus pratiquantes rompent moins souvent leur première union et en cas de rupture se remettent moins souvent en couple, si bien que seule une très faible minorité a connu une deuxième union (figure 4). Toutefois, le pourcentage de femmes pratiquant régulièrement qui ont « refait leur vie » augmente : de moins de 5% jusqu'aux générations nées au début des années 1940, la proportion s'établit ensuite à 5%, puis grimpe à 10% à partir de la génération 1955. De plus, pour les dernières générations encore relativement jeunes au moment de l'enquête, le pourcentage de deuxièmes unions sera certainement encore un peu plus élevé. Ainsi, même chez les plus pratiquantes, la première union devient moins souvent une union « pour la vie ». À cet égard, les pratiquantes occasionnelles se distinguent peu des non pratiquantes, 20 à 25% ayant eu une deuxième union depuis la génération 1950, tandis que les femmes sans religion se caractérisent depuis longtemps par une forte fréquence de deuxièmes unions (35 à 40%).

FIG. 4 : PROPORTION DE PERSONNES AYANT VÉCU AU MOINS DEUX UNIONS



Source : Ined-Insee, Erfi-GGS1, 2005

Champ : Personnes nées entre 1940 et 1960 ayant déjà vécu en couple

Pour les hommes, la fréquence de la pratique religieuse est nettement moins discriminante : le pourcentage de deuxièmes unions a augmenté progressivement chez les pratiquants réguliers comme chez les pratiquants occasionnels et se situe aujourd'hui entre 15 et 20% (figure 4). Les non pratiquants se positionnent à un niveau intermédiaire (25%) et les hommes sans religion se distinguent aussi par une proportion notable (35%) et relativement ancienne de remises en couple.

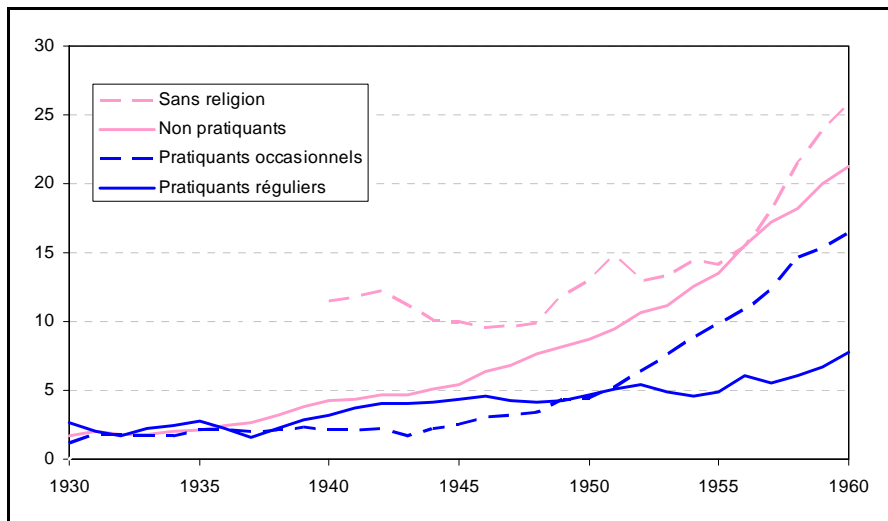
## 2.2. la pratique religieuse favorise nettement le mariage

Si autrefois il était impensable de vivre en couple sans être marié – dans les générations 1930, moins de 2% des personnes ayant vécu en couple ne se sont pas mariées, quel que soit leur degré de religiosité – aujourd'hui, la fréquence du mariage est très étroitement associée à l'attitude religieuse (figure 5).

Le déclin du mariage a été assez rapide chez les personnes les plus éloignées de la religion : dès les générations 1940, 10% des personnes ayant vécu en couple et se déclarant sans religion ne se sont pas mariées, et la proportion dépasse 5% chez les non-pratiquants dès la génération 1945. Le non mariage progresse ensuite très vite chez ces derniers qui se

rapprochent ainsi des personnes se déclarant sans religion. Il concerne aujourd'hui<sup>12</sup>, dans la génération 1960, plus d'une personne sur cinq chez les non pratiquants et plus d'une sur quatre chez les sans religion. Chez les pratiquants occasionnels comme chez les pratiquants réguliers, le mariage est resté plus longtemps incontournable : jusqu'à la génération 1950, moins de 5% des personnes ayant vécu en couple ne se sont pas mariés. Dans les générations suivantes, le degré de pratique devient plus discriminant : alors que le mariage perd beaucoup de terrain chez les moins pratiquants, il demeure presque obligatoire pour les autres<sup>13</sup>.

FIG. 5 : PROPORTION DE PERSONNES N'AYANT JAMAIS ÉTÉ MARIÉES (HOMMES ET FEMMES)



Source : Ined-Insee, Erfi-GGS1, 2005

Champ : Personnes nées entre 1940 et 1960 ayant déjà vécu en couple

Néanmoins, même pour ceux qui sont le plus attachés à la religion, la vie en couple ne sous-entend pas toujours le mariage, du moins au début (figure 6).

Jusqu'aux années 1990, la fréquence de la cohabitation pré-nuptiale est directement liée au degré d'attachement à la religion : ce sont les plus éloignés de la religion qui l'expérimentent le plus souvent, et les plus pratiquants qui résistent le mieux. Cependant, le pourcentage de mariages directs<sup>14</sup> décline progressivement aussi chez les plus pratiquants entre 1965 et 1990, avant de se stabiliser autour de 40%. Pour les autres catégories, la stabilisation s'observe lorsque le niveau atteint est beaucoup plus bas (10% de mariages directs), et les pratiquants occasionnels ne se distinguent plus des autres. Cela ne signifie pas cependant que l'éducation religieuse n'a plus d'influence sur les comportements vis-à-vis du mariage : d'une part, il s'agit ici des seules personnes qui se marient<sup>15</sup>, ce qui, nous l'avons vu plus haut, est d'autant moins

<sup>12</sup> Ces proportions sont susceptibles de diminuer un peu, les mariages après 40 ans étant plus nombreux qu'autrefois.

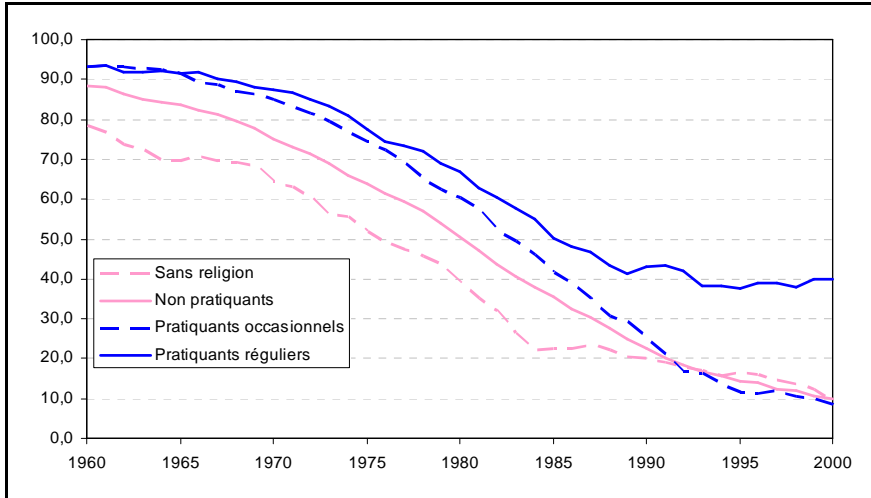
<sup>13</sup> D'autant que le pourcentage de non mariés dans les dernières générations est susceptible de baisser du fait des mariages tardifs.

<sup>14</sup> Cohabitation débutant le même mois que le mariage, ou à une date ultérieure.

<sup>15</sup> Du fait que les unions et les mariages ne sont pas toujours homogames du point de vue de la religion et de la pratique religieuse, les comportements des différentes catégories sont moins différenciées, et en particulier pour les catégories intermédiaires.

fréquent que l'on est éloigné de la religion ; d'autre part, la durée moyenne de la cohabitation avant le mariage, qui était assez proche pour toutes les catégories jusqu'aux années 1980 (autour de 2 ans en moyenne), se différencie progressivement au fur et à mesure qu'elle s'allonge : les nouveaux mariés de l'an 2000 ont cohabité 5,1 ans s'ils se déclarent sans religion, 4,8 ans s'ils ne pratiquent pas leur religion d'origine, 4 ans s'ils la pratiquent occasionnellement, et seulement 3,4 ans s'ils pratiquent régulièrement.

FIG. 6 : PART DES MARIAGES DIRECTS SELON L'ANNÉE DU MARIAGE



Source : Ined-Insee, Erfi-GGS1, 2005

Population : Mariages célébrés entre 1960-2000

Ces résultats confirment les analyses effectuées sur les enquêtes précédentes (Villeneuve-Gokalp, 1994). Ces analyses montraient que, dans années 1980, les personnes se déclarant pratiquantes demeuraient très attachées au mariage, tout en adoptant progressivement la cohabitation pré-nuptiale un peu moins souvent que les non pratiquants. Distinguer selon la fréquence des pratiques permet d'aller plus loin, et de repérer une sous-population qui rejette la cohabitation pré-nuptiale. Il s'agit en partie de musulmans, dont le poids a augmenté dans la catégorie des plus pratiquants, mais il s'agit aussi de catholiques : lorsque l'on restreint l'analyse aux seules personnes se déclarant catholiques, on observe, parmi les pratiquants réguliers, un net ralentissement de la baisse de la part des mariages directs ces dernières années ; la proportion tombe cependant à 25%, soit nettement moins que lorsque toutes les religions sont considérées ensemble (40%).

Pour toutes les autres personnes proches de la religion qui expérimentent la cohabitation hors mariage, celle-ci est presque toujours provisoire, les personnes qui ne se marient pas étant encore rares. La cohabitation est donc toujours envisagée comme une situation temporaire qui doit déboucher sur un mariage.

### 3. Religion et comportements de fécondité

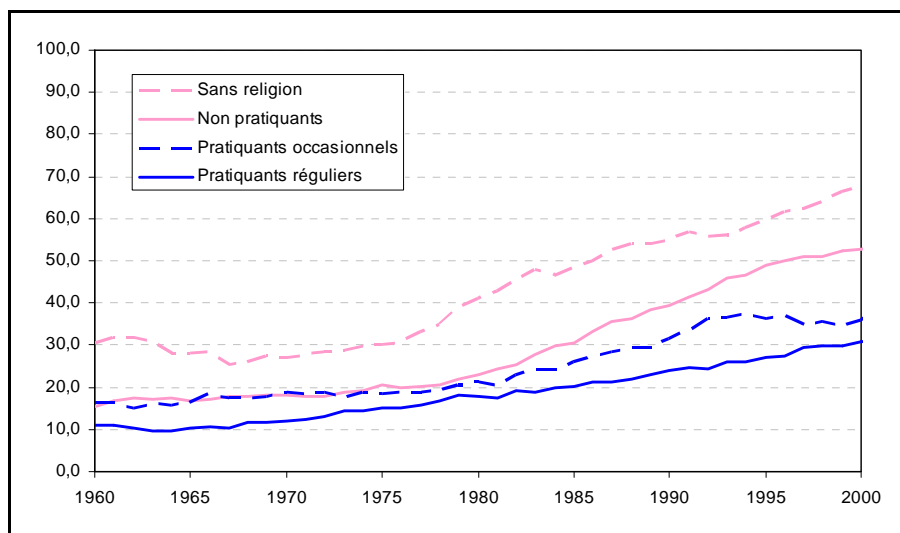
L'influence de la religion sur les comportements de fécondité peut être observée par l'étude de l'arrivée du premier enfant et de la taille de la descendance des hommes et des femmes selon leur degré d'attachement à la religion.

### 3.1. Un effet limité sur le moment de l'arrivée du premier enfant...

Les plus pratiquants étant davantage attachés au mariage que les non pratiquants et les personnes sans religion, en particulier lorsqu'ils ont ou qu'ils souhaitent avoir des enfants, on peut s'attendre à observer un effet important de la pratique religieuse sur la fréquence des naissances hors mariage. Pourtant, l'augmentation de la part des naissances hors mariage a concerné toutes les catégories (figure 7). Entre 1960 et 2000, la part des premières naissances hors mariage a été multipliée par 2,2 chez les personnes sans religion (passant de 30 à 67%) et chez les pratiquants occasionnels (de 17 à 36%), par 2,8 chez les pratiquants réguliers (de 11 à 31%), et par 3,4 chez les non pratiquants (de 15 à 53%). Toutefois, les comportements restent très différents et les écarts tendent même à se renforcer : en 2000, un tiers des premières naissances chez les pratiquants réguliers étaient hors mariage contre une sur deux chez les non pratiquants et deux sur trois chez les personnes sans religion.

On notera cependant que les comportements des non pratiquants et des pratiquants occasionnels se confondaient du point de vue des naissances hors mariage survenues entre le début des années 1960 à la fin des années 1970 puis ils se sont de plus en plus différenciés à partir de 1980, observation qui interroge le sens de l'indicateur de pratique relative retenu. Être peu pratiquant autrefois (avoir une pratique inférieure à la pratique médiane) semblait pouvoir s'assimiler au fait de ne pas être pratiquant, tandis que depuis les années 1980, les pratiquants occasionnels tendent davantage à se rapprocher des pratiquants réguliers. Avoir une pratique occasionnelle n'a visiblement pas la même signification aujourd'hui que par le passé et marque probablement davantage un attachement aux principes de la religion.

FIGURE 7 : PROPORTION DE PREMIÈRES NAISSANCES HORS MARIAGE, SELON LA PRATIQUE RELIGIEUSE



Source : Ined-Insee, ERFI-GGS1, 2005.

Champ : Enfants de rang 1, nés entre 1960 et 2000

L'arrivée du premier enfant était autrefois largement dépendante du calendrier matrimonial, car le mariage marquait bien souvent l'entrée des conjoints dans la vie sexuelle. En l'absence presque généralisée de pratiques contraceptives au XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles, de nombreuses naissances survenaient après neuf ou dix mois de mariage. On observait ainsi un lien direct entre la saisonnalité des mariages et celle des premières naissances et donc, implicitement, entre l'âge au

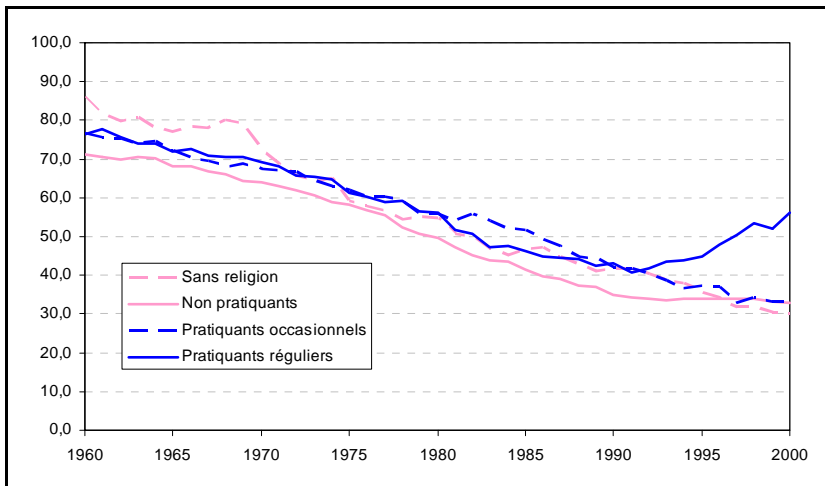
mariage et l'âge à la première maternité (Leridon, 1973 ; Houdaille, 1985). Toutefois, avec la légalisation de la contraception par la loi Neuwirth en 1967 (Régnier-Loilier et Leridon, 2007) et l'arrivée des méthodes médicales de contraception, la fréquence des naissances d'enfants conçus au tout début du mariage a diminué. La part des naissances survenues entre huit et dix-huit mois de mariage est ainsi passée de 34 à 23% entre 1965 et 1976 (de Saboulin, 1978) et le lien entre mariage et premier enfant s'est progressivement défait (Desplanques et de Saboulin, 1986) (et ce d'autant plus que, comme nous l'avons vu, la majorité des naissances de premier rang surviennent aujourd'hui en dehors d'un mariage). Mais, dans cette tendance générale, on peut s'interroger sur le rôle qu'a joué la religion sur les comportements ou, plus spécifiquement, si les « pratiquants réguliers » ont continué à se conformer aux préceptes de l'Église en matière de contraception : rappelons en effet que l'encyclique *Humanae Vitae* réaffirmait en 1968 la condamnation de toute méthode de « prévention des naissances » autre que « naturelle<sup>16</sup> » (Leridon, 1987).

Tel ne semble pas être le cas. La proportion de premiers enfants nés dans les deux ans qui suivent la mise en couple diffère très peu selon le degré de pratique religieuse et diminue à peu près au même rythme dans toutes les catégories : comprise entre 71 et 86% chez les enfants nés avant les années 1960, elle tombe autour de 40% chez les enfants nés dans les années 1990. Seule la période récente (1992-2000) voit les pratiquants réguliers se distinguer nettement des autres, avec une stagnation et même une remontée de la part des premiers enfants nés dans les deux ans, laquelle atteint 56% en 2000 contre moins de 33% dans les autres catégories (figure 8).

Ce phénomène de reprise est à rapprocher des observations faites au sujet du mariage direct (cf. supra) et tient probablement en partie à l'importance croissante des « autres religions », en particulier de la religion musulmane, dans le groupe des pratiquants réguliers.

L'absence de lien entre calendrier et religion jusqu'aux années 1990 confirme que les pratiquants ont, comme les autres, rapidement eu recours à la contraception moderne (Leridon et Toulemon, 1990), malgré la position de l'Église.

FIGURE 8 : PROPORTION DE PREMIÈRES NAISSANCES SURVENUES DANS LES 2 ANS SUIVANT LA MISE EN COUPLE, SELON LA PRATIQUE RELIGIEUSE



Source : Ined-Insee, ERFI-GGS1, 2005.

Champ : Enfants de rang 1, nés entre 1960 et 2000

<sup>16</sup> Essentiellement la méthode « Ogino » basée sur les températures et la méthode « Billings », (test de la glaire cervicale)

### 3.2. ... mais des différences marquées sur la descendance atteinte

On peut tout d'abord s'intéresser à la proportion de personnes restées sans enfant au terme de leur vie féconde. Au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, l'infécondité a nettement reculé : de 23% chez les femmes nées en 1900, elle a été inférieure à 10% pour celles nées en 1959 (Prioux, 1994 ; Daguët, 2002). L'évolution a-t-elle été homogène pour l'ensemble de la population ou différente selon la religion ?

Dans les générations les plus anciennes, allant de 1935 à 1950, la part d'infécondité parmi les personnes ayant vécu en couple est assez semblable quelle que soit la pratique religieuse et les écarts observés ne sont pas significatifs (figure 9). En revanche, à partir de la génération 1950, l'infécondité évolue différemment selon le rapport qu'entretiennent les personnes avec la religion. Alors que l'infécondité augmente pour les personnes sans religion (passant de 8 à 16% pour la génération 1960), les non pratiquants (de 8 à 11%) et les pratiquants occasionnels (de 7 à 12%), elle tend au contraire à diminuer légèrement pour les pratiquants réguliers (de 7 à 5%). Un fort encrage religieux conduit donc plus souvent à fonder une famille, et la part d'infécondité atteint presque un minimum : les pratiquants réguliers restés sans enfant ont vraisemblablement pour la plupart rencontré des difficultés médicales pour concevoir<sup>17</sup>.

Le taux d'infécondité étant moindre pour les plus pratiquants, on s'attend à observer des écarts quant aux descendance. On constate d'abord que la fécondité et l'influence de la pratique religieuse sont relativement différentes chez les hommes et chez les femmes (figure 10a).

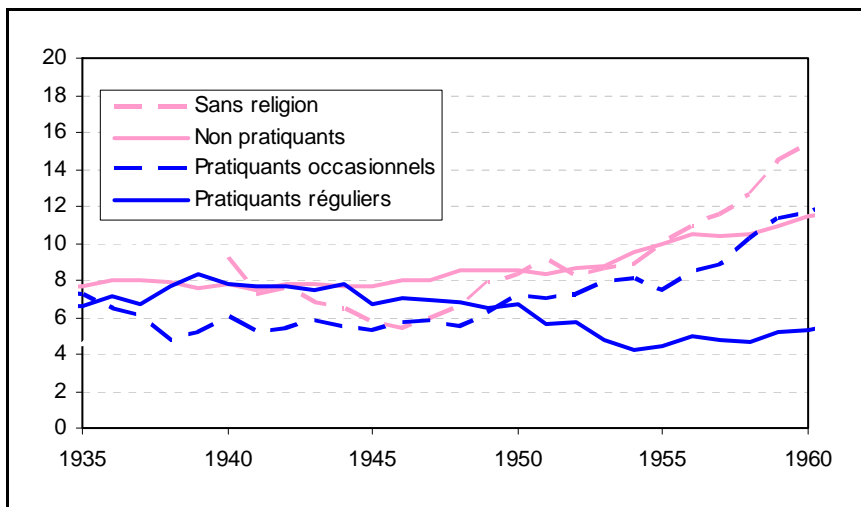
Côté masculin, la fécondité des pratiquants réguliers est supérieure à celle des pratiquants occasionnels, quelle que soit la génération considérée (parmi les hommes nés en 1940, les premiers ont eu en moyenne 2,8 enfants et les seconds 2,4 enfants, moyenne qui sont respectivement de 2,5 et 2,1 enfants pour la génération 1960). Les hommes sans religion et les non pratiquants ont en revanche moins d'enfants en moyenne (1,8 pour la génération la plus récente). Le croisement des courbes à partir de la génération 1952 est cependant difficilement explicable<sup>18</sup>. Par ailleurs, quelle que soit la pratique religieuse, on note une légère diminution de la descendance des hommes au fil des générations, laquelle passe en moyenne de 2,4 enfants à 1,9 entre la génération 1935 et la génération 1960. Si une partie de la baisse observée pour les hommes peut tenir au fait que ceux nés en 1960 n'ont que 45 ans au moment de l'enquête, et que certains d'entre eux auront encore un enfant plus tard, les effets sur la descendance finale seront cependant mineurs. La proportion d'hommes ayant un enfant au-delà de 45 ans est en effet relativement faible, de l'ordre de 5% (Bessin, Levilain et Régnier-Loilier, 2005).

---

<sup>17</sup> L'infécondité concerne 8% des couples, répartis à égalité entre ceux qui n'ont pas pu avoir d'enfant et ceux qui n'en n'ont pas voulu (Toulemon, 1995). En outre, la légère diminution de l'infécondité observée pour cette catégorie est probablement la conséquence des progrès médicaux dans le traitement de l'hypofertilité et de la stérilité.

<sup>18</sup> La fécondité plus élevée des non pratiquants pour les générations antérieures à 1952 pourrait tenir au fait qu'ils pouvaient être en couple avec une femme pratiquante, donc plus souvent mariés, etc., à l'inverse des hommes sans religion qui avaient probablement moins de chances de former une union avec une femme ayant une pratique religieuse.

FIGURE 9 : PROPORTION D'HOMMES ET DE FEMMES SANS ENFANT SELON LA PRATIQUE RELIGIEUSE



Source : Ined-Insee, ERFI-GGS1, 2005.

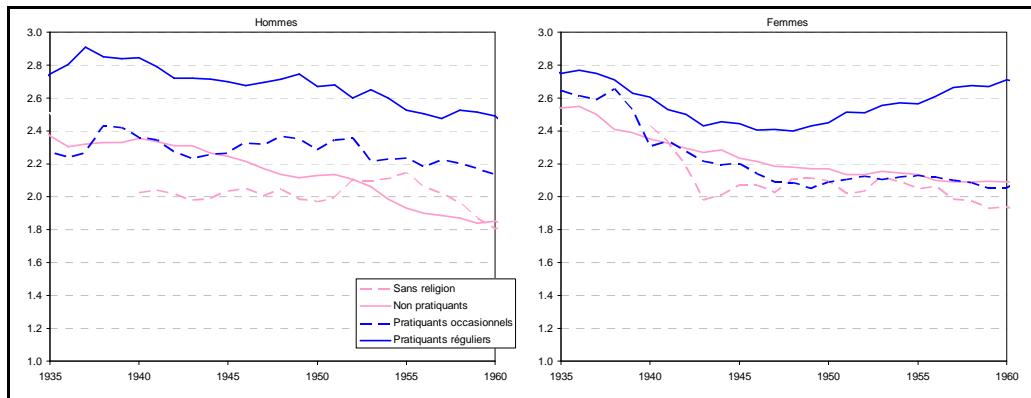
Champ : Hommes et femmes nés entre 1935 et 1960, ayant déjà vécu en couple

Si en moyenne la descendance finale des femmes connaît également une évolution à la baisse pour les mêmes générations, passant de 2,6 enfants à 2,1 enfants, l'effet de la religion est en revanche de plus en plus marqué au fil des générations. Les pratiquantes régulières ont une descendance plus élevée quelle que soit la génération observée et le fossé se creuse à partir de la génération 1946. Alors que, quelle que soit la pratique religieuse des femmes, leur descendance a diminué jusqu'à la génération 1946, la baisse s'est poursuivie ensuite pour toutes les catégories sauf pour les pratiquantes régulières dont la fécondité se relève à partir des générations 1950. Cette évolution peut être rapprochée de celle de l'infécondité parmi les différentes catégories considérées.

Cette différenciation des comportements féconds à partir de la génération 1950 tient probablement à un effet de sélection plus fort : avoir une pratique religieuse régulière semble avoir une influence croissante sur le comportement de fécondité, tandis qu'il n'y a plus guère de différence entre les autres catégories.

Afin de vérifier si ce comportement spécifique des femmes les plus pratiquantes était dû à la présence croissante de ressortissantes étrangères et de musulmanes dans cette catégorie, la même analyse a été faite en limitant le champ aux catholiques (figure 10b). Les mêmes tendances se retrouvent bien que les descendes soient en moyenne un peu moins nombreuses : 2,6 enfants pour les femmes de la génération 1960 contre 2,7 enfants, toutes religions confondues. Par contre, du côté des hommes, les écarts observés entre les pratiquants réguliers et occasionnels, toutes religions confondues, ne se retrouvent plus du tout dès lors que l'on ne considère que la religion catholique. La plus forte descendance des pratiquants réguliers tient donc essentiellement au fait que la fécondité masculine est nettement plus forte dans les autres religions.

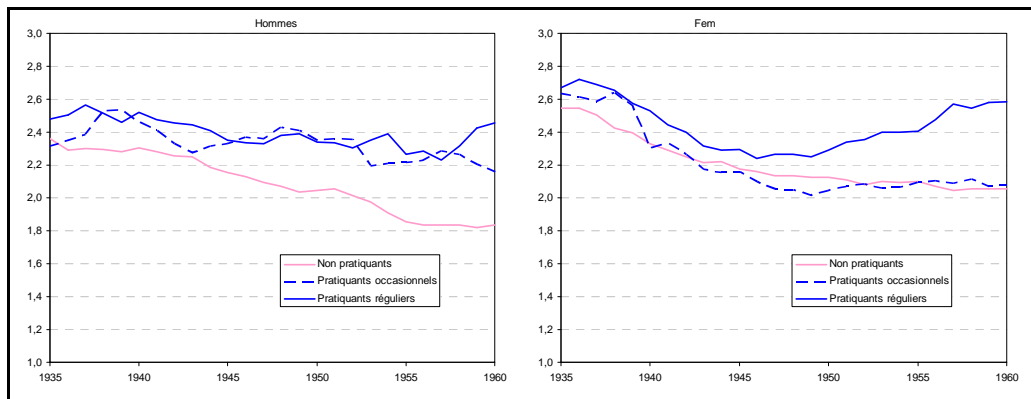
FIGURE 10a : DESCENDANCE ATTEINTE SELON LA PRATIQUE RELIGIEUSE



Source : Ined-Insee, ERFI-GGS1, 2005.

Champ : Hommes et femmes nés entre 1935 et 1960, ayant déjà vécu en couple

FIGURE 10b : DESCENDANCE ATTEINTE SELON LA PRATIQUE RELIGIEUSE (CATHOLIQUE UNIQUEMENT)



Source : Ined-Insee, ERFI-GGS1, 2005.

Champ : Hommes et femmes nés entre 1935 et 1960, ayant déjà vécu en couple, de religion catholique

### 3.3. Influence de l'appartenance religieuse ou de la fréquence de la pratique ? Approche « toutes choses égales par ailleurs »

Nous avons vu précédemment que la fréquence de la pratique religieuse était dépendante de la religion d'appartenance : alors que 6% seulement des catholiques âgés de 18 à 79 ans assistent aux offices religieux au moins 2 fois par mois, c'est le cas de 25% des musulmans et de 23% des personnes d'une autre religion. Dans la mesure où la part du catholicisme dans l'ensemble des religions a diminué au fil des générations, les pratiquants réguliers d'aujourd'hui (dont la pratique est supérieure à la moyenne) appartiennent donc davantage à d'autres religions. On a souhaité vérifier si les différences observées en termes de comportements féconds étaient dues à la pratique ou à la religion d'appartenance. Afin de mesurer l'effet propre de chacune de ces caractéristiques « toutes choses égales par ailleurs »,



différentes modélisations ont été mises en place pour les femmes. Outre la fréquence de la pratique religieuse et la religion d'origine ou d'appartenance, les variables de génération et de niveau d'instruction sont incluses dans le modèle, celles-ci étant susceptibles d'être corrélées aux comportements féconds mais aussi à la pratique religieuse.

Les résultats obtenus (tableau 2) ne laissent guère entrevoir de différences significatives quant à la taille de la descendance entre les catholiques et les femmes ne se déclarant d'aucune religion. En revanche, la probabilité d'avoir au moins trois enfants est nettement plus forte pour les autres religions ( $\beta=0,74$  et significatif). L'effet de l'assiduité de la pratique est également confirmé : celles qui assistent aux offices religieux au moins une fois par mois constituent plus fréquemment des descendes nombreuses que celles ayant une pratique plus occasionnelle, toutes choses égales par ailleurs. L'effet de la génération est confirmé, de même que celui du niveau d'instruction. Les plus diplômées ont moins fréquemment trois enfants, résultats conformes à ceux obtenus classiquement (Breton et Prioux, 2006 ; Régnier-Loilier, 2007).

L'invariabilité des calendriers féconds selon la pratique religieuse et la religion d'appartenance est confirmée, à tout le moins si l'on s'intéresse à la probabilité d'avoir un enfant dans les deux années qui suivent la mise en couple. Avoir un enfant rapidement est en revanche plus rare pour les générations les plus récentes, à religion et pratique équivalente, et également moins courant chez les plus diplômées. Ces dernières attendent généralement plus de temps après la sortie du système éducatif et après leur mise en couple avant d'entrer en parentalité (Robert-Bobbé et Mazuy, 2005), beaucoup souhaitant rentabiliser leur investissement scolaire et profiter de leur vie de couple avant de faire famille (Régnier-Loilier, 2007).

Enfin, l'influence de la religion est confirmée quant aux naissances hors mariage. Celles-ci sont plus fréquentes chez les personnes n'ayant pas d'appartenance religieuse et elles sont d'autant plus rares que la fréquence de la pratique religieuse est élevée. Un effet propre de la génération se retrouve : les naissances hors mariage sont de plus en plus fréquentes, toutes choses égales par ailleurs. En revanche, le niveau d'instruction n'a aucun effet significatif sur la probabilité d'avoir un premier enfant hors mariage.

TABLEAU 2 : PARAMÈTRES ESTIMÉS  $\beta$  DE DIFFÉRENTES MODÉLISATIONS RELATIVES AUX COMPORTEMENTS FÉCONDS DES FEMMES (MODÈLES LOGIT)

	Avoir 3 enfants vs 1 ou 2	Avoir un 1 <sup>er</sup> enfant dans les 2 ans vs après	Avoir un 1 <sup>er</sup> enfant hors mariage vs légitime			
Constante	-0,60 ***	0,27 ***	-1,22 ***			
Fréquence de la pratique	aucune	0,00 ref	0,00 ref			
	<1 fois / mois	0,12 -	0,09 -			
	1 à 2 fois / mois	0,46 ***	0,07 -			
	> 2 fois / mois	1,04 ***	0,25 -			
Religion	Aucune	-0,01 -	-0,03 -			
	Catholique	0,00 ref	0,00 ref			
	Autre	0,74 ***	0,16 -			
	Non connue	0,02 -	-0,07 -			
Génération	1931-1940	0,39 ***	0,65 ***			
	1941-1950	-0,04 -	0,61 ***			
	1951-1960	0,00 ref	0,00 ref			
	1961-1970	-0,10 -	-0,36 ***			
Niveau de diplôme	< Bac	0,00 ref	0,00 ref			
	Bac	-0,56 ***	-0,51 ***			
	> Bac	-0,42 ***	-0,65 ***			
Effectifs	3 enfants ou + 1 ou 2 enfants	1062 1920	Dans les 2 ans Après 2 ans	1580 1218	Hors mariage Légitime	720 2259

*Champ* : Femmes ayant déjà vécu en couple et ayant eu au moins un enfant

*Lecture et légende* : voir tableau 1.

### 3.4. L'évolution de la pratique religieuse explique une part de la diminution de la taille des familles

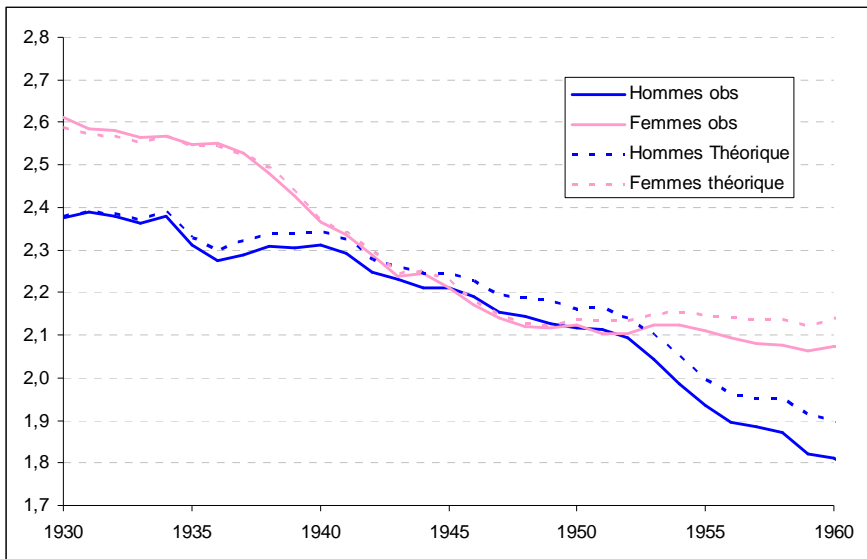
Pour clore cette étude, nous avons cherché à évaluer la part de la réduction des descendance observée entre les générations 1930 et 1960 directement imputable à l'évolution de la pratique religieuse. Pour ce faire, nous avons appliqué à chaque génération la même répartition de la population (entre les personnes sans religion, les non pratiquants, les pratiquants occasionnels et les pratiquants réguliers) que celle observée pour les générations les plus anciennes (1929-1931), soit respectivement pour les hommes 4,4%, 62,1%, 12% et 21,5% et, pour les femmes, 4,7%, 47,7%, 24,9% et 22,7%. Puis, pour chaque génération, nous avons calculé une descendance théorique qui correspond à la moyenne des descendance observées pour chaque catégorie de pratiquants pondérée par cette répartition de référence. La descendance théorique obtenue correspond ainsi à ce qu'aurait été l'évolution de la taille des familles au fil des générations si la fréquence de la pratique religieuse était demeurée stable sur l'ensemble de la période, tout en tenant compte des changements de comportement au sein de ces sous-catégories. La différence entre les descendance théoriques et observées offre une estimation de l'effet de l'évolution de la pratique religieuse pour les générations allant de 1930 à 1960 (figure 11).

Sans revenir sur l'évolution de la descendance des femmes et des hommes observée sur la période, on constate que l'évolution de la religion a contribué à la baisse de la fécondité. En fin

de période, la descendance observée est de 1,81 enfant pour les hommes et de 2,07 pour les femmes, alors que les descendances obtenues à pratique religieuse inchangée depuis les générations 1930 sont de 1,9 pour les hommes et 2,14 pour les femmes.

La descendance observée est ainsi passée de 2,31 enfants à 1,81 pour les hommes, soit une diminution absolue de 0,50 enfant par femme alors qu'à pratique religieuse stable, la différence n'aurait été que de 0,41. On peut donc en conclure que l'évolution de la pratique religieuse a contribué pour 18% à la diminution de la taille des familles<sup>19</sup>. Côté féminin, la descendance observée est passée de 2,55 enfants à 2,07, soit une diminution de 0,48 enfant par femme alors que la différence n'aurait été que de 0,41 si la répartition des femmes selon leur pratique était demeurée stable depuis les générations 1929-1931. L'évolution de la pratique religieuse explique donc 15% de la baisse de la descendance finale des femmes observée sur la période.

FIGURE 11 : ÉVOLUTION DE LA DESCENDANCE FINALE OBSERVÉE ET THÉORIQUE  
(À PRATIQUE RELIGIEUSE INCHANGÉE DEPUIS 1930)



Source : Ined-Insee, ERFI-GGS1, 2005.

Champ : Hommes et femmes nés entre 1935 et 1960, ayant ou non déjà vécu en couple

Au regard de ces premières estimations, le facteur religieux paraît donc expliquer une part non négligeable de la baisse de la fécondité observée entre les générations 1930 et 1960. Ces estimations sont cependant discutables à plusieurs égards. En premier lieu, on a vu au cours des analyses précédentes que les pratiquants réguliers d'hier et d'aujourd'hui tels qu'on les a définis (par rapport à la pratique médiane de chaque génération) ne se ressemblent probablement pas. Imputer la répartition de la pratique religieuse de 1930 aux générations suivantes est donc contestable. En outre, on l'a signalé, la pratique religieuse n'est pas stable au cours de l'existence avec notamment une intensification de la pratique après 60 ans. Les personnes nées en 1930 sont donc peut-être au moment de l'enquête plus pratiquante qu'elles ne l'étaient au moment où elles constituaient leur descendance.

<sup>19</sup>  $[(0,5-0,41)/0,5]*100$

## Vue d'ensemble et conclusion

L'affaiblissement de la pratique religieuse en France s'est accompagné d'une diversification des appartenances religieuses. Le catholicisme, religion largement dominante chez les plus anciens, a beaucoup reculé. Ce recul du catholicisme chez les jeunes s'est opéré principalement au profit de la part des personnes se déclarant sans religion (un jeune de 18-24 ans sur quatre déclare n'avoir aucune religion, ni d'origine, ni actuelle), et en partie en faveur de la religion musulmane : 8% des 25-34 ans, et 5,5% des 18-24 se déclarent de confession musulmane. De plus, la pratique religieuse des catholiques est aujourd'hui beaucoup moins fréquente que celle des autres religions, et notamment la religion musulmane.

Malgré cette diversification des confessions, le poids des religions minoritaires en France est encore trop faible pour pouvoir comparer les comportements des différents groupes religieux à partir de l'enquête Erfi.

Après avoir construit un indicateur de pratique régulière relatif à chaque génération, nous avons cherché si le degré de pratique d'une religion (quelle qu'elle soit) avait une influence sur les comportements familiaux en comparant les comportements des pratiquants réguliers et des pratiquants occasionnels à ceux des non pratiquants et des personnes se déclarant sans religion.

L'intensité de la pratique religieuse détermine encore fortement le cycle de vie familiale des générations étudiées (1930-1960), en particulier celui des femmes : pour les plus pratiquant(e)s, le mariage, encore presque incontournable, est resté un engagement pour la vie ; il demeure le cadre dans lequel naissent généralement les enfants, les unions sans enfant sont rares et leur descendance, plus élevée que la moyenne, a même augmenté dans les dernières générations. A l'opposé, les personnes se déclarant sans religion ont, dès les générations 1940, des parcours conjugaux plus complexes, elles rejettent le mariage plus que les autres, leur infécondité s'accroît et leur descendance est souvent la plus faible. Les comportements des non pratiquants –catégorie la plus nombreuse- se situent entre ces deux extrêmes, tandis que ceux des pratiquants irréguliers se rapprochent plus souvent des non pratiquants que des pratiquants réguliers. Alors qu'au sein même de chacune de ces catégories ces « nouveaux » comportements familiaux se sont répandus progressivement, l'éloignement des générations successives vis-à-vis de la religion a accentué cette tendance générale. On peut ainsi estimer que la diminution de la pratique religieuse « explique » 15 à 18% de la baisse de la descendance des générations.

Les générations nées après 1960 étaient trop jeunes au moment de l'enquête pour que l'on puisse déjà dresser un bilan de leur cycle de vie familiale, mais les analyses transversales que nous avons menées pour certains événements montrent que les évolutions se sont poursuivies, quel que soit le degré d'attachement à la religion, dans le sens d'une généralisation de la cohabitation pré-nuptiale, d'un allongement de sa durée ainsi que de l'intervalle entre la mise en couple et la naissance du premier enfant, et d'une augmentation de la proportion d'enfants nés hors mariage. Néanmoins, dans les années récentes, ces évolutions ont cessé ou se sont fortement ralenties chez les personnes les plus attachées à la religion, suggérant l'existence d'une sous-population qui demeure attachée aux préceptes religieux. Cette résistance tient en partie à l'importance croissante des musulmans parmi les personnes les plus pratiquantes.

## BIBLIOGRAPHIE

- BESSIN M., LEVILAIN H. et RÉGNIER-LOILIER A. (2005) : *La parentalité tardive. Logiques biographiques et pratiques éducatives*, Dossiers d'études, n° 67, Paris, Cnaf, 128 p.
- BRETON D. et PRIOUX F., (2005) : « Deux ou trois enfants ? Influence de la politique familiale et de quelques facteurs sociodémographiques », *Population*, Vol. 60, n° 4, p. 489-522.
- DAGUET F. (2002) : *Un siècle de fécondité française. Caractéristiques et évolution de la fécondité de 1901 à 1999*, Insee Résultats, n° 8, Paris, Insee, 305 pages.
- DE SABOULIN M. (1978) : « Un nouveau calendrier des premières naissances », *Économie et Statistique*, n° 100, Paris, Insee, p. 35-38.
- DE SINGLY F. (1996) : *Sociologie de la famille contemporaine*, coll. 128, Paris, Nathan, 128 p.
- DESPLANQUES G. et SABOULIN M. DE (1986) : « Mariage et premier enfant : un lien qui se défait », *Économie et Statistique*, Paris, Insee, p. 31-45.
- DJIDER Z., MARPSAT M. (1990) : « La vie religieuse : chiffres et enquêtes », *Données Sociales*, Insee, p. 376-384.
- HAYFORD S. R., MORGAN S. P. (2007) : « Religiosity and Fertility Differences in the Contemporary U.S.: Evidence from the 2002 NSFG », *Annual Meeting Population Association of America*, New York, 2007.
- HOUDAILLE J. (1985) : « Le mouvement saisonnier des naissances dans la France rurale de 1640 à 1669 », *Population*, Vol. 40, n° 2, p. 360-362.
- LERIDON H. (1973) : *Natalité, saisons et conjoncture économique*, Travaux et Documents, Cahier n° 66, Paris, Ined-PUF, 147 p.
- LERIDON H. (1987) : « L'évolution de l'opinion et de la législation depuis 1955 : trente ans de débats et de combats », in LERIDON H. et al, *La seconde révolution contraceptive. La régulation des naissances en France de 1950 à 1985*, p. 17-55.
- LERIDON H., CHARBIT Y., COLLOMB P., SARDON J.-P., TOULEMON L. (1987) : *La seconde révolution contraceptive. La régulation des naissances en France de 1950 à 1985*, Travaux et Documents, Cahier n° 117, Paris, Ined-PUF, 380 p.
- LERIDON H. et TOULEMON L. (1990) : « La fin des naissances non désirées », *Données Sociales 1990*, Paris, Insee, p. 293-296.
- LERIDON H. et VILLENEUVE-GOKALP C. , (1994) : *Constance et inconstances de la famille*, Ined, Travaux et Documents n° 134, 341 p.
- LUTINIER B. (1987) : « La saison des mariages », *Économie et Statistique*, n°204, Paris, INSEE, p. 24-28.
- NIEL X. (1998) : « L'état de la pratique religieuse en France », *Insee Première*, Insee, n° 570, 4 pages.
- PRIOUX F. (1994) : « La naissance du premier enfant », *Population & Sociétés*, n° 287, 4 pages.
- PRIOUX F. (2005) : « Mariage, vie en couple et rupture d'union », *Informations Sociales* n° 122, mars 2005, p. 38-50.

- RÉGNIER-LOILIER A. (2007) : *Avoir des enfants en France. Désirs et réalités*, Coll. Les Cahiers de l'Ined, n°159, Ined, 268 pages.
- RÉGNIER-LOILIER A., LERIDON H. (2007) : « La loi Neuwirth a 40 ans. Quel rôle a-t-elle joué sur la planification des naissances ? », *Population & Sociétés*, n° 439, Ined, 8 pages
- ROBERT-BOBÉE I. et MAZUY M. (2005) : *Calendriers de constitution des familles et âge de fin d'études*, Histoires de familles, histoires familiales : les résultats de l'enquête Famille de 1999 / sous la dir. de LEFÈVRE C. et FILHON A., *Les Cahiers de l'Ined* n° 156, Paris, Ined, p. 175-200.
- TOULEMON L. (1995) : « Très peu de couples restent volontairement sans enfant », *Population*, Vol. 50, n° 4-5, Paris, Ined, p. 1079-1109.
- TOULEMON L. (1996) : « La cohabitation hors mariage s'installe dans la durée », *Population*, Vol. 51, n° 3, Paris, Ined, p. 675-716.
- VILLENEUVE-GOKALP C., (1994) : « Du mariage aux unions sans papier : histoire récente des transformations conjugales » in LERIDON H. et VILLENEUVE-GOKALP C. *Constance et inconstances de la famille*, Ined, Travaux et Documents n° 134, p. 55-86.
- VAN HERTEN M. (2008): « Only few Dutch people go to church or osque regularly, *Web magazine*.

